

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 3

Artikel: Superstitions et préjugés
Autor: Trottenville, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'éclairage. — Autrefois, aujourd'hui.

L'éclairage électrique prend chaque jour plus d'extension, et grâce aux mignonnes lampes Edison, les vitrines de nos principaux magasins resplendissent d'une lumière éclatante qui, non seulement n'altère pas les couleurs des tissus ou autres objets, mais nous les montre, comme la lumière du jour, sous leur véritable aspect. A ce terrible rival du gaz est venu se joindre la lampe Sépulcre (nom de l'inventeur), qui éclaire fort brillamment et à très bon marché, de nombreux cafés et autres établissements de la ville.

Malgré cette concurrence, notre vieux gaz lausannois ne s'émeut guère, il a l'air, au contraire, d'en rire, si l'on en juge par les récriminations incessantes qu'il soulève. — A ce propos, nous avons eu l'idée de faire quelques recherches sur l'éclairage et ses origines. Quand on voit les progrès immenses accomplis dans ce domaine, on a peine à croire que l'usage d'éclairer les rues ne date que de trois siècles.

Peu à peu, les dangers de l'obscurité dans les grandes villes devinrent tels, que la police obligea les particuliers à placer une chandelle sur les croisées des maisons. Puis vinrent les lanternes publiques, dont le nombre s'est successivement accru. Nous croyons du reste avoir déjà raconté que, dans les premières années de ce siècle, les rues de Lausanne n'étaient éclairées que par quelques méchants falots, dont il n'était pas fait usage pendant les douze ou quinze jours que la lune éclaire, ou qu'elle est censée éclairer avant minuit. Aussi un étranger, en séjour à Lausanne en 1804, se plaignait-il amèrement de cet état de choses, dans une lettre adressée à la *Gazette* et dont voici quelques passages :

« Mardi dernier, vers 10 heures du soir, revenant d'une campagne voisine, par une pluie battante et une nuit des plus noires, je trouvai, à mon grand étonnement, la ville dans une obscurité telle, que je fus obligé d'aller à tâtons comme un aveugle. A peine ai-je fait quelques pas, que je vais donner du creux de l'estomac dans une flèche de char qui m'arrête la respiration. J'avais avec peine pour gagner mon auberge, à la suite de ce coup douloureux, lorsque, m'achoppant sur des pièces de bois, je tombe tout de mon long sur le pavé, d'où je me relevai avec des meurtrissures.

» A cent pas de là, comme je me serrais tant que je pouvais le long des maisons, pour éviter les gout-

tières, je vais heurter de la tête contre un volet qui me fit voir mille étoiles. J'en fus heureusement quitte pour une balafre au-dessus de l'œil, et je rentrai dans mon auberge mouillé, meurtri, déplorant ma mésaventure, et pestant contre l'obscurité qui en était la cause. Comment se fait-il que, dans la capitale d'un aussi beau pays, un étranger soit exposé à se rompre le cou de nuit, au milieu de vos rues, faute de verrières ?... »

Le 31 décembre 1843, Paris était illuminé par 6868 becs de gaz établis sur la voie publique. Genève et Berne furent éclairés au gaz vers 1844 ; Lausanne un ou deux ans plus tard. A l'origine, on comptait à Genève, pour l'éclairage public, 310 becs, et à Lausanne 120.

Les premiers essais d'éclairage au gaz, à Lausanne, eurent lieu sur la place de la Riponne, dans une petite baraque en planches construite au pied de la terrasse de l'Ecole de charité. Cinq ou six becs, placés à quelque distance, éclairaient la place et attiraient chaque soir une foule de curieux.

Le mot de la fin : Un pintier entraît l'autre jour chez un lampiste de Lausanne dans l'intention d'acheter, pour son établissement, deux lampes Sépulcre, portant, comme nous l'avons dit plus haut, le nom de l'inventeur. Mais notre homme, ne se souvenant plus de ce nom, se gratta l'oreille et dit au lampiste : « Pardon, mossieu, montrez-m'en voir un peu vos lampes funèbres. »

L. M.

Superstitions et préjugés.

Quand on y réfléchit, on a lieu d'être étonné de la somme de préjugés et de superstitions que les pas de géant de la science, les travaux de l'évangélisme, la diffusion des publications utilitaires laissent subsister à leurs côtés, dans notre bon petit pays.

La ménagère qui choisit expressément le jour de l'Ascension pour semer le persil et les herbes, obéit à l'idée erronée qu'elle tient de sa grand-mère, savoir que la plante montera moins vite en graine si elle est mise en terre le jour sus-indiqué.

La jeune fille ou la jeune servante n'entrera pas dans un nouveau service un mercredi, encore moins un vendredi. Pour les Suissesses allemandes, le lundi est considéré comme le plus néfaste des jours.

Il est extrêmement rare de voir une noce fixée

au 13 du mois ; et, si quelque couple a l'intelligence assez éclairée pour s'affranchir de la superstition, qui a tant d'autorité dans le cas particulier, les gens de l'entourage ou du voisinage ne manqueront pas d'attribuer à l'influence de la date incriminée, les épreuves que la suite des années amènera aux époux, oubliant en cela qu'ici bas, nul n'est à l'abri du malheur ou du chagrin. Qui n'a entendu énoncer cette absurdité : « que le bris d'un miroir est plus affligeant, à cause de l'événement fâcheux qu'il pronostique, que la perte de l'objet lui-même ? »

De même un arbre, vieil ami et serviteur, venant à sécher sans cause connue ou présumable, est tenu pour un signe certain de la mort prochaine d'un membre de la famille à qui il appartient.

Un chien qui hurle devant la demeure d'un malade, est considéré comme pleurant par anticipation le départ de celui-ci.

Rencontrer au sortir de chez soi, alors qu'on se met en voyage, un homme ou une femme, n'est point indifférent ; le premier présage une heureuse journée, le second, la non réussite, ou des ennuis inévitables. C'est peu flatteur pour notre sexe, mais c'est ainsi.

Ils sont à plaindre, ceux qui s'émeuvent du craquement des meubles ou des boiseries pendant la nuit, parce qu'ils sont persuadés que c'est l'avertissement de la mort prochaine d'un des leurs. A plaindre aussi ceux que consterne le cri d'une chouette près de leur demeure.

Au lieu de croire aveuglément à ce que nous ont dit nos grand'mères ou nos bonnes, pourquoi ne pas nous appliquer à remarquer combien sont rares les cas où le pronostic coïncide avec l'événement. J'ai connu un vieillard des montagnes jurassiennes, grand amateur des livres de magie et de sorcellerie, qui alla, un beau dimanche, demander au pasteur de son village un ou deux morceaux de pain bénit rapporté du temple après la communion, pour le placer sous le seuil de la porte de l'écurie, à l'effet de préserver le bétail de tous mauvais sorts. Ceci devrait nous rendre plus humbles, quand il nous prend la velléité de nous comparer avec orgueil à certains peuples peu civilisés.

Et les erreurs et les préjugés en fait d'hygiène !! Dans ce domaine-là, nous trouverions plus à moissonner qu'à glaner. L'air et l'eau, par exemple, ces deux agents par excellence de la bonne santé, pourquoi le campagnard est-il parcimonieux de l'un pour sa demeure et de l'autre pour son usage externe personnel ?

Voyez cette jeune mère qui fait remarquer à ses voisines la bonne mine de son poupon. Il est, il est vrai, un peu pleureur, agité, impatient, c'est sans doute déjà le travail de la dentition qui commence ; il est si avancé pour son âge. Le fait est que le pauvre souffre d'une démangeaison insupportable à la tête. C'est que son petit crâne est recouvert d'une couche d'écailles grisâtres et graisseuses, formées par la poussière et la transpiration. Si vous suggérez à la mère la nécessité d'enlever ce qui cause le tourment du bébé, et que vous lui en indiquiez le moyen très simple, elle vous répondra que c'est dangereux d'ôter ça, et quand ça sera étendu

par toute la tête, empêchant la croissance normale des cheveux, et que tout une vie de parasites viendra à grouiller dessous ça, alors, seulement alors, la mère, superstitieuse mais non négligente, s'enquerra d'un moyen curatif pour le mal qui était si aisé à détruire au début.

Donc, chers amis, de la lumière, plus de lumière, et, jusque-là, ne dites plus qu'il n'y en a point comme nous.

Sophie TROTTEVILLE.

Le landsturm.

Chère patrie, aujourd'hui tu rappelles
Les vieux soldats qui jadis t'aimaient tant ;
Malgré leur âge, ils sont restés fidèles,
Et tous sont prêts à marcher en avant.
Un jet fécond de sève rajeunie
Monte déjà dans nos cœurs, dans nos bras,
Et, confiants dans notre bon génie,
Nous serons forts au jour du branle-bas.
Jeunes et vieux, marchons ensemble.
Voici l'appel tant souhaité !
Sus les drapeaux que nul ne tremble !
Chantons patrie et liberté.

Rappelez-vous du pittoresque groupe,
Où je brillais dans cet habit usé ;
— On peut sourire à son antique coupe —
J'aurais souffert, si l'on m'eût refusé.
Mais au bureau, le commandant se lève :
« A votre place, à droite, demi-tour :
Dans les chasseurs. » Oh ! n'est-ce point un rêve ?
Être soldat ! quel bonheur ! quel beau jour !
Jeunes et vieux, etc.

C'est le schako, la fringante épaulette,
Et la croisée aux blanchâtres reflets.
Salut, grand sabre, à dragonne coquette,
Pour nous pousser, tu frappais nos mollets.
Parlons encore des deux galons de laine,
Vieux souvenir de ma brillante ardeur.
L'amour, parfois, nous gardait bonne aubaine ;
Beau caporal, j'enflammiais plus d'un cœur.
Jeunes et vieux, etc.

Nous ne rêvions que combat et bataille,
Des conquérants nous étions tous jaloux ;
En attendant un ennemi de taille,
Le petit blanc se buvait à grands coups.
A nos succès, débouchons la bouteille
Dont les flancs noirs renferment un trésor ;
Par ce nectar la vigueur se réveille,
Pour le pays, buvons, trinquons encor.
Jeunes et vieux, etc.

Battez, tambours, la marche solennelle,
Car le drapeau jette ses plis flottants ;
Ivre d'orgueil, le regard étincelle
Du feu sacré qu'on possède à vingt ans.
Elle coula, notre première larme.
Bien douce au cœur, qui battait fièrement.
Vingt ans après, j'éprouve même charme,
Au vieux drapeau, prêtons nouveau serment.
Jeunes et vieux, etc.